



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR
PRÉFECTURE DE POLICE D'ANTANANARIVO
DISTRICT D'ANTANANARIVO IV
PERSONNE RESPONSABLES DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 02-MININTER/PREF.POL/DIST TANA IV/PRMP/2025

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURES DE PRODUITS DE QUINCAILLERIE POUR ENTRETIEN DE BÂTIMENTS-BUREAU DU DISTRICT D'ANTANANARIVO IV à AMBOHIDAHY-Porte 202-202Bis ET 307** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **NOUVEAU BATIMENT EX-FARITANY-2 eme étage porte 202 AMBOHIDAHY**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **2 eme étage PORTE 202**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **NOUVEAU BATIMENT EX-FARITANY-2 eme age porte 202 AMBOHIDAHY** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **NOUVEAU BATIMENT EX-FARITANY-2 eme étage porte 202 AMBOHIDAHY** au plus tard le **05/08/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 23/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics